



LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



Israël

2022

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	ISRAËL	FRANCE
Superficie	km ² - 2020 ⁽²⁾	22 070	543 965⁽¹⁾
Population	Mhab et évolution 2020/2021 ⁽²⁾	9,4 +1,6%	67,5 +0,2%
Indice de développement humain (IDH)	2019 ⁽³⁾	0,919 19 ^e rang mondial	0,901 26 ^e rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md USD courants - 2021 ⁽²⁾	482	2 937
Taux de croissance du PIB	% - 2020/2021 ⁽²⁾	+8,2	+7
PIB / habitant	USD courants-2021 ⁽²⁾	51 430	43 519
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2021 ⁽²⁾	1,15	1,6
Surface arable	Mha - 2020 ⁽²⁾	0,38	17,9
Surface forestière	Mha - 2020 ⁽²⁾	0,14	17,2
Balance commerciale tous secteurs	France : Md€ - 2021 ⁽⁴⁾ Israël: Md USD - 2021 ⁽⁵⁾	- 30,4	-112,1
Balance commerciale agricole et agroalimentaire	France : Md€ - 2021 ⁽⁴⁾ Israël: Md USD - 2021 ⁽⁵⁾	Export : 2,3 Import : 8,8 Solde : - 6,5	Export : 69,7 Import : 61,7 Solde : + 8
Exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁶⁾ vers l'autre pays	M€ - 2021 ⁽⁴⁾ Variation 2020-2021	Israël vers France : 207 +13,6%	France vers Israël : 204 +26,9%
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁶⁾	2021 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	0,35% des importations françaises 41^e fournisseur de la France	3,2% des importations israéliennes 12^e fournisseur d'Israël
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁶⁾	2021 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	0,3% des exportations françaises 40^e client de la France	10,5% des exportations israéliennes 3^e client d'Israël

1. 543965 km² pour la métropole, la surface Outre-Mer est de 89242 km² pour les seuls DROM (Source IGN 2016) et monte à environ 113000 km² au total.

2. Banque mondiale

3. Rapport PNUD 2020

4. Douanes françaises, Trade Data Monitor

5. Douanes israéliennes, Trade Data Monitor

6. Machinisme agricole et agroalimentaire et engrais et produits phytosanitaires non compris

Ce qu'il faut retenir

- Israël s'est construit à partir de défis géographiques de taille :
 - des conditions climatiques arides ou semi-arides limitant les ressources naturelles et accentuant la pénurie d'eau ;
 - une insuffisance de main-d'œuvre agricole et d'aides aux producteurs ;
 - un environnement géopolitique complexe et une distance des marchés d'importation et d'exportation.
- Les ressources limitées en terre et en eau d'Israël empêchent l'autosuffisance agricole et affectent les coûts de production locaux et les prix à la consommation.
- Autant de défis qu'Israël a su transformer en forces d'innovation et en savoir-faire technologique qui en font le leader mondial sur de nombreuses technologies AgTech et FoodTech (irrigation au goutte-à-goutte, désalinisation, optimisation des semences, viande cellulaire, collecte du lait, etc).
- Pour les entreprises françaises, les opportunités de développement sont d'ordre technologique (partenariats), commercial (vente d'innovation) et financier (recherche de financements).

Production agricole

Israël compte 9,4Md d'habitants, en immense majorité urbains (93%), pour un âge moyen de 31 ans. La densité de population est de 400 hab/km². Le pays s'étend sur plus de 2,2 Mha (22 070 km²) dont plus de 290 000 ha de surface agricole, 140 000 ha de forêt² et 160 000 ha de pâture (2020)³. Il est à noter que **la quasi-totalité des terres** (93%, baux à 49 ou 98 ans) **et ressources en eau appartiennent à l'État**.

L'agriculture israélienne est une agriculture soumise à des contraintes fortes (petit pays, moins de 20% de terres arables et deux-tiers du territoire en zone aride ou semi-aride). Les **ressources en eau sont très réduites**, la main-d'œuvre est peu abondante et, en raison de contraintes géopolitiques fortes, on constate un certain éloignement des marchés. Compte tenu du manque de ressources naturelles en eau et de la perspective d'un climat encore plus sec, Israël fait aujourd'hui un usage intensif des usines de dessalement, de la réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture, des systèmes informatisés d'alerte précoce pour les fuites, de l'irrigation au goutte-à-goutte informatisée et des micro-asperseurs. Israël est le **leader mondial en matière de réutilisation de l'eau** (86%). On observe ainsi un gain de plus de 150% de productivité en 15 ans pour le secteur agricole.

Cette production repose le plus souvent sur des systèmes fortement automatisés demandant peu de main-d'œuvre. Ainsi, en 2019, l'agriculture n'employait que 0,92% de la population active, une division par deux en moins de 10 ans.

Cependant, elle ne couvre pas les besoins de la population, malgré des niveaux d'autosuffisance élevés concernant la volaille, certains fruits et légumes et les produits laitiers. La valeur de la production agricole en 2019 s'élevait à 30,9 Md ILS⁴ (soit 9,6 Md USD), en légère augmentation de 0,7% par rapport à 2018. Les productions animales représentaient environ 40% du PIB agricole, plaçant ainsi la part des productions végétales à près de 60%, part en nette augmentation ces dernières années.

Principales cultures

Les cultures pérennes représentent 35% de la surface agricole totale du pays (290 000 ha), portant à près de 190 000 ha la surface en cultures non-pérennes. En revanche, le recensement américain Census de 2017 évalue à hauteur de 266 000 ha les surfaces non-pérennes en Israël. Dans la suite de cette présentation, seules les données israéliennes seront traitées pour permettre les comparaisons interannuelles et l'exploitation des données statistiques.

> Cultures pérennes

La culture des agrumes, historiquement ancrée dans le pays, semble ralentir, tant en surface qu'en production, et atteint 16 500 ha en 2020. La production reste dominée à près de 60% par les petits agrumes, notamment la clémentine, pour une production qui, contrairement à la tendance globale, continue de croître avec de forts gains de productivité (211 000 t en 2019, +32% en deux ans à surfaces égales).

2. FAO Country Profiles: Israel | Food and Agriculture Organization of the United Nations

3. Données du gouvernement israélien et du Censur américain de 2017 : <https://www.cbs.gov.il/en/publications/Pages/2021/Agriculture-Statistical-Abstract-of-Israel-2021-No.72.aspx>

4. Shekel

La production d'olives reste la culture pérenne de référence dans le pays avec plus de 30 000 ha. Selon les statistiques officielles du Gouvernement, les surfaces se maintiennent à un niveau constant. Les niveaux de production, en général stabilisés autour de 90 000 t par an, ont drastiquement chuté de près de 40% en 2018, avant de connaître des rendements records, dépassant les 100 000 t en 2019.

Enfin, la production de trois autres cultures pérennes dépasse les 100 000 t/an en 2019, avec des dynamiques très différentes : les pommes, les bananes et les avocats. Ces deux derniers voient leur surface plantée s'accroître nettement, respectivement de 26% et de 37% entre 2014 et 2019.⁵

> Cultures non-pérennes

Les surfaces en cultures non-pérennes se divisent en 115 000 ha de grandes cultures et entre 70 000 et 80 000 ha de « Légumes, pommes de terre et melons ».

Plus de 25% des surfaces en grandes cultures sont irriguées. Les surfaces ne l'étant pas ont tendance à disparaître plus rapidement que les autres, du fait de leur forte dépendance aux conditions météorologiques. Le blé représente près de la moitié de ces surfaces globales. Après une chute des volumes de production en 2017 (-57% à surface égale⁶), liée à un hiver court et à de très faibles précipitations, la quantité de blé produite a repris sa hausse et devrait atteindre plus de 80 000 t en 2021. Cependant, le pays reste fortement dépendant des importations de blé, et plus généralement de céréales et d'alimentation animale, les quantités produites et importées étant sans commune mesure. En effet, selon l'USDA, le pays aurait importé en 2020/21 près de 2 Mt de blé (1,3 Mt pour la consommation humaine), 2,2 Mt de tonnes de maïs et plusieurs centaines de Mt d'orge⁷.

La catégorie « Légumes, pommes de terre et melons » permet à Israël d'atteindre des niveaux d'autosuffisance satisfaisants sur certains produits. Malgré une vaste diversité de production sur des surfaces non négligeables, **la production de pommes de terre reste la culture dominante** dans ce secteur. Elle est cependant en déclin avec une baisse de 16% des surfaces entre 2014 et 2019, sans augmentation des rendements permettant de compenser les volumes produits. Israël compte de **nombreuses productions de fruits et légumes sous serres**, avec l'utilisation de systèmes hors-sol innovants tels que l'hydroponie, indirectement valorisée par le respect de la chemitta (voir page 5).

Élevage laitier

Le cheptel laitier israélien est composé d'environ 130 000 bovins. Il existe deux systèmes d'élevage : le kibboutz, qui est une grande unité agricole collective, et le moshav, qui

est un troupeau familial organisé en société coopérative. Toute la production laitière est supervisée par l'*Israeli Dairy Board*, qui est détenu et géré par le Gouvernement d'Israël, les principales entreprises de transformation et les producteurs laitiers eux-mêmes. Ces derniers sont soumis à des quotas mensuels pour diviser le volume annuel de production de lait.

Malgré des conditions défavorables (chaleur, humidité, ressources limitées), la production moyenne de lait par vache en Israël a augmenté de façon spectaculaire depuis les années 1950, passant de 4 000 litres par an à plus de 12 000 litres en 2021. **L'industrie laitière israélienne est considérée comme l'une des plus avancées au monde.** Aujourd'hui, la production totale de lait en Israël s'élève à environ 1,6 Mdl/an⁸.

Élevage pour la production de viande

Alors qu'Israël est presque entièrement autosuffisant en matière de production de viande de volaille, avec des cheptels de poulet de chair et de dinde en croissance, et de production d'œufs de table, **les aliments utilisés pour nourrir le bétail proviennent quasi totalement de l'étranger.** Ce poste constitue un des grands secteurs d'importation du pays puisque la viande de volaille représente plus des deux-tiers de la consommation de viande du pays. Les autres filières sont moins structurées mais assurent de bons niveaux d'autosuffisance. Par exemple, les autres cheptels décomptés par le Gouvernement sont ceux de moutons (500 000 têtes) et de chèvres (100 000 têtes), dont les importations se limitent à 3 500 t de viande par an.

Les Israéliens mangent en moyenne 58 kg de poulet chaque année. La moyenne des pays de l'OCDE est de 30 kg de poulet par personne et par an, et aux États-Unis cette moyenne se situe à 50 kg. Les Israéliens mangent également 16 kg de viande rouge par personne et par an, dont la majorité est importée.

Productions particulières

Les produits biologiques représentent 1,5 % de la production agricole israélienne, ce qui constitue une part faible pour un pays développé, mais comptent pour 13% des exportations agricoles. Israël compte 7 000 ha en culture biologique : les cultures maraîchères en plein champ représentent 65% de l'utilisation des terres, les vergers 25%, les légumes de serre 6% et les herbes 4%. Un système de certification bio, avec une équivalence avec l'Union européenne et les USA, a été mis en place par une loi de 2005. Une proportion de 60% de la production bio est exportée. La population israélienne est de plus en plus en demande de produits « santé » et le marché est en augmentation, même si la demande reste très en deçà de celle des autres

5. FAOSTAT

6 Index Mundi, chiffre différent selon les sources

7. Israel: Grain and Feed Annual | USDA Foreign Agricultural Service

8. Israeli Dairy Industry – facts and figures about the Israeli Dairy industry (dairyschool.co.il)

pays développés. L'entreprise de vente au détail *All organics Ltd* représente 19% des parts de marché en Israël en 2019, suivie par *Hasade Natural and Organic Products Ltd* (6%) et *Tuvot Organic and Natural Food Products*.

Industrie agroalimentaire

Avec plus de 1800 établissements⁹, le secteur israélien de l'agroalimentaire est un acteur important de l'économie nationale.

L'alimentation en Israël est 15 % plus chère que la moyenne des pays de l'OCDE. Cela est particulièrement marqué dans les industries contrôlées par un cartel agricole - les industries des œufs et du lait, dans lesquelles les agriculteurs maintiennent un cartel ordonné en droit. Les Israéliens peuvent acheter avec leur salaire un tiers de produits laitiers et d'œufs en moins que dans les pays à revenu égal, alors même que les produits sont de faible qualité sanitaire (taux élevé de salmonelles). Une exception se maintient dans le secteur des fruits et légumes pour lesquels les prix sont inférieurs de 21% à la moyenne des prix de l'OCDE.

L'industrie agroalimentaire israélienne est innovante et introduit constamment de nouveaux produits sur le marché. Des multinationales de l'agroalimentaire comme Nestlé, Unilever, Danone et Pepsi Co s'associent à des entreprises agroalimentaires israéliennes bien connues comme Osem et Strauss. Quatre groupes dominent l'industrie

agroalimentaire locale: Tnuva, Osem-Nestlé, Unilever et Strauss (Danone). En 2019, le revenu annuel des transformateurs alimentaires israéliens s'élevait à 18,6MdUSD, tandis que celui de l'industrie des boissons et du tabac était de 2,5MdUSD. Le secteur représente actuellement plus de 17,5% du revenu total de l'industrie manufacturière israélienne¹⁰. Avec des terres et des ressources limitées ainsi qu'une population croissante, les ingrédients demandés par le secteur agroalimentaire israélien représentent une excellente opportunité pour les exportateurs. En 2020, Israël a importé pour 2,91MdUSD de produits alimentaires bruts destinés à l'industrie agroalimentaire locale¹¹.

Distribution

Les ventes israéliennes de produits de grande consommation ont atteint 13,3MdUSD en 2019, dont 9,6MdUSD de ventes de produits alimentaires⁸. Le marché de détail des produits alimentaires est composé de chaînes de supermarchés, de magasins de proximité urbains et de stations-service, d'épicerie de quartier et de marchés. Les ventes dans les chaînes de supermarchés représentent plus de 65 % des ventes totales du marché de détail des produits alimentaires. En 2020, en raison de la pandémie de Covid-19 et des restrictions de mouvement imposées par le Gouvernement, davantage de consommateurs ont été amenés à acheter dans les supermarchés et les achats de produits alimentaires en ligne ont connu une croissance de 10 %.

Politique agricole

Le ministère de l'Agriculture supervise le secteur agricole du pays, notamment l'établissement et la surveillance de l'application des réglementations en santé végétale et animale, la planification agricole, la recherche et la commercialisation. Le modèle agricole historique en Israël est basé sur les principes coopératifs qui ont évolué au début du XX^e siècle, avec deux formes d'établissements agricoles: le **moshav**, un village agricole où chaque famille entretient son propre foyer et travaille sa propre terre, tandis que les achats et la commercialisation sont effectués en coopération; et le **kibboutz**, une communauté collective dans laquelle les moyens de production sont en propriété commune et le travail de chaque membre profite à tous. Selon l'Université de Haïfa, la majorité des kibboutzim (72%) était déjà en 2012 des kibboutzim dits « novateurs », selon des principes beaucoup plus individuels et seulement une faible partie de leurs revenus provenant des biens communs du kibboutz.

L'État reste ainsi en charge du cadrage d'une partie de la production des kibboutzim et des moshavim, dont les idéologies ont été bouleversées par les changements économiques du pays ces dernières décennies.

En raison des contraintes climatiques et géopolitiques, une agriculture à haut niveau de technicité a été développée. L'État déploie sa stratégie de développement rapide des innovations en aménageant un cadre idéal pour les acteurs privés du secteur. Le pays se dote ainsi d'une agriculture à haut niveau technologique et à la pointe sur des sujets majeurs (changement climatique, développement durable, etc.). Israël est doté de nombreux centres de recherche au niveau régional (avec notamment un centre pour l'agriculture durable) et au niveau national avec l'Agriculture research organization (ARO). Des programmes académiques spécifiques sur les innovations agricoles existent

9. Israel: Food Processing Ingredients | USDA Foreign Agricultural Service

10. Israel - Agriculture (trade.gov)

11. Israel: Retail Foods | USDA Foreign Agricultural Service, Catégorie FMCG Fast Moving Consumer Goods

dans plusieurs universités. Deux grands incubateurs de startups existent (Trendlines et The Kitchen FoodTech) ainsi que des fonds de capital-risques (VC) spécialisés dans le secteur agricole: Greensoil et Copia Agro & Food. Plus de 250 startups AgTech/FoodTech ont vu le jour sur les 7000 dénombrées dans le pays.

L'apport technologique pour préserver la ressource en eau et en créer de nouvelles est emblématique de la réussite de cette stratégie agricole. Israël a par exemple créé la micro-irrigation, qui permet une utilisation de 90% de l'eau par les plantes (contre 70% et 40% par les méthodes d'aspersion et d'inondation), et réduit l'utilisation des pesticides et des engrais. Ces progrès se sont traduits, en 15 ans, par une **réduction d'un quart des besoins en eau destinée à l'agriculture** et de 50% du quota d'eau fraîche, qui ne représente désormais plus que 45% du total consommé par l'agriculture, contre 35% d'eau recyclée et 25% d'eau désalinisée.

Israël étant un État religieux, les lois juives s'appliquent à tous les secteurs économiques, notamment à l'agriculture. La **chemitta** («année de rémission») est une année sabbatique agricole définie par la Torah: tous les sept ans, les agriculteurs juifs doivent observer une année de jachère, aucune opération culturale n'étant autorisée. La dernière chemitta correspond à la campagne agricole 2021-2022.

Certaines méthodes sont tolérées par le Grand Rabbinat d'Israël comme la vente de la terre à une personne non-juive pour une année, mais alimentent néanmoins des débats dans le pays. Cette loi induit l'importation de produits agricoles supplémentaires, obligeant Israël à signer des contrats pour assurer son approvisionnement en aliments habituellement produits dans le pays.

L'UE étant le plus grand marché pour les exportations agricoles et alimentaires israéliennes, la législation et le système de normalisation israéliens en matière d'aliments et de compléments alimentaires sont de plus en plus **harmonisés avec les normes européennes**. Israël prévoit de procéder à un examen de l'utilisation de 34 produits chimiques, qui sont des composants d'environ 180 produits agrochimiques que les agriculteurs locaux utilisent actuellement. Les services israéliens de protection des végétaux (PPIS) procéderont à cet examen en 2022 et en 2023¹². Cela pourrait conduire à une mise à jour de la liste des limites maximales de résidus (LMR) d'Israël pour les résidus agrochimiques dans les fruits et légumes produits localement et importés. Au cours de la dernière décennie, deux examens similaires ont été réalisés - de 2012 à 2014 et de 2017 à 2020. Ces deux révisions ont conduit à l'interdiction de plus de 70 produits agrochimiques qui étaient auparavant approuvés pour l'agriculture locale.

Échanges commerciaux

Sur le plan global

Israël est un **pays importateur net** de biens, avec une hausse du déficit du commerce extérieur depuis 5 ans, qui a atteint en 2019 près de 18 MdUSD¹³. Il s'est fortement réduit en 2020 pour atteindre 11 MdUSD. Il est en partie compensé par la production de services, pour lesquels le pays est exportateur net (30 Md USD en 2020). Ses principaux partenaires commerciaux¹⁴ sont les États-Unis (27 % de leurs exportations, 17% de leurs importations), la Chine et l'Union européenne. Leurs postes d'exportations clés sont les diamants (près de 20% des exportations de biens en valeur) et les services informatiques et d'informations.

Sur le plan bilatéral

Depuis 2014, Israël est importateur net de biens depuis la France. Le solde s'accroît fortement. La France a exporté pour près de 1,4 Md€ en 2020, en forte hausse sur le premier semestre 2021 (+32% en glissement annuel). Les produits agricoles, de l'industrie agroalimentaire et de

l'agrofourniture représentent plus de 15% de ces exportations. Ils représentent ainsi le **3^e poste d'exportations françaises vers Israël**. Cependant, la France reste largement déficitaire dans ce secteur, de près de 133 M€ en 2020 (contre 197 M€ en 2019).

Les principales exportations du secteur agricole sont les **vianades de boucherie et produits d'abattage**, les **vins de raisin**, les **boissons alcoolisées distillées** et les **huiles essentielles** (substances odorisantes ou aromatisantes pour l'industrie agroalimentaire) qui représentent tous plus de 20 M€ d'exportation par an. Certaines de ces productions performant avec la reprise de l'activité, notamment les boissons distillées alcoolisées (hausse de plus de 40% entre 2019 et 2020). Enfin, la catégorie «Autres bovins et buffles, vivants et leur sperme» affiche des taux de croissance exceptionnelle de près de 330 % entre 2019 et 2020 pour atteindre des valeurs de plus de 20 M€ sur ces 12 derniers mois, ce chiffre incluant certainement les exportations

12. Israel: Israel Reviews its Use of Approved Agrochemicals | USDA Foreign Agricultural Service

13. World Trade Organization, la Banque Mondiale évaluant différemment, transmet le chiffre de 11 Md USD en 2020.

14. Cometrade

de bovins vivants vers les territoires palestiniens dont les importations sont comptabilisées dans les importations vers Israël, car entrant par le pays.

Le secteur agricole et agroalimentaire représente près de 20% des importations françaises totales depuis Israël en valeur. Elles sont dominées par les fruits et légumes frais ou peu transformés (jus de fruits, conserves...), notamment les agrumes et les fruits tropicaux et subtropicaux, représentant respectivement 69 M€ et 71 M€ en 2020 (avec une dynamique de croissance de 10% par an pour les agrumes, et de baisse de plus de 13% pour les fruits tropicaux). Enfin, le secteur de l'agrofourriture représente plus de 10% des importations totales de la France, notamment via la vente de produits phytosanitaires et d'engrais et composés azotés (respectivement 91 M€ et 38 M€ en 2020, en forte baisse par rapport à 2019).

Différends commerciaux

Les obstacles non-tarifaires sont encore nombreux et concernent une grande variété de types de biens :

- **les différences des normes reconnues entre l'UE et Israël**, qui existent dans beaucoup de secteurs de biens et proviennent notamment d'adaptations locales de standards internationaux ou UE ou d'un décalage temporel dans la reconnaissance de ces standards;
- **les procédures d'importation sont parfois complexes et coûteuses**: avec le besoin d'obtenir une licence d'importation préalable pour certains produits;
- **la certification casher officielle**, délivrée par le Grand Rabbinate d'Israël, obligatoire pour l'importation de produits carnés et requise par la quasi-totalité des chaînes de grande distribution pour les autres produits agroalimentaires (faible part de marché du non-casher), constitue également un frein. Souvent peu transparente et complexe, elle nécessite la visite dans le pays exportateur de rabbins venant d'Israël, ce qui peut dissuader les exportateurs français (PME surtout);
- **la mesure d'étiquetage nutritionnel** portée par le ministère de la Santé, entrée en vigueur en janvier 2020.

Ces barrières réglementaires, conjuguées à la concentration

importante de certains secteurs de l'économie tels que la grande distribution dominée par deux acteurs locaux (Shufersal et Yenot Bitan), sont à l'origine d'un coût de la vie élevé. Depuis les vastes manifestations en 2011 contre l'augmentation constante du coût de la vie, le gouvernement israélien affiche une **volonté de libéralisation** qui passe par une **baisse unilatérale des barrières à l'importation**. Depuis 2016, Israël a décidé de faire baisser les coûts des produits alimentaires pour les consommateurs israéliens et a décidé d'augmenter ses importations en abaissant les droits de douane.

La moyenne des droits de douane appliqués par Israël est relativement basse : elle s'élevait à 1,9% en 2017 (contre 2,5% pour l'Union européenne en 2019)¹⁵. **Des barrières tarifaires importantes demeurent sur certaines catégories de produits agroalimentaires**, en particulier **sur les produits laitiers** (atteignant 65,5% en moyenne NPF¹⁶), les pommes et le vin. Les tarifs pratiqués pour certains produits rendent nécessaire l'obtention de quotas sans taxe pour être compétitif sur le marché.

Dans le cadre de la construction du budget de l'État pour le second semestre 2021 et l'année 2022, le ministère des Finances tente de réformer l'ouverture du marché à la concurrence¹⁷, avec pour objectifs :

- **la fin du monopole du Grand Rabbinate pour la délivrance des certificats casher**;
- **l'adaptation des réglementations israéliennes à celles de l'Union européenne et des États-Unis**, en supprimant les obstacles à l'importation de marchandises, notamment les autorisations préalables et les tests de laboratoire par le SII (*The Standards Institution of Israel*) avant l'entrée des produits sur le territoire israélien;
- **la baisse horizontale des frais de douane pour tous les produits agricoles, notamment les fruits et légumes**, selon un schéma progressif et une réduction immédiate pour certains produits, comme les œufs (en passant au système d'aides directes aux producteurs), les avocats, l'ail, les pois, les figues, les artichauts etc.

15. Taux des droits de douane, appliqués, moyenne simple, tous produits (%), Banque Mondiale

16. Le principe de nation la plus favorisée (NPF) s'appuie sur l'idée que les pays devraient traiter tous leurs partenaires commerciaux également – c'est-à-dire qu'aucun pays ne devrait avoir droit à un « traitement privilégié ». Ainsi, aucun pays ne devrait accorder un traitement spécial aux produits ou services provenant d'un partenaire commercial en particulier, ou ceux produits sur le territoire national. Le principe de la nation la plus favorisée fait partie intégrante des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les membres de l'OMC ne sont pas autorisés à favoriser un pays, par exemple, en exigeant des tarifs plus bas sur des produits particuliers, sans donner le même avantage à tous les membres.

17. <https://www.gov.il/he/departments/news>

Accords internationaux

Israël est **membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)** et a relativement peu d'interdictions sur les importations agricoles. Toutefois, les autorités israéliennes régulent l'importation de viande et de produits carnés non casher (y compris le bœuf, la volaille et le mouton) en vertu de la loi sur la prévention de la fraude à la cacherout. Les produits doivent être certifiés casher par le Grand Rabinat d'Israël.

Israël est **membre de l'OMSA** (Organisation mondiale de la santé animale), **de l'OIV** (Organisation internationale de la vigne et du vin) et du **Codex Alimentarius**. Israël est signataire de **l'Arrangement de Lisbonne mais pas de l'acte de Genève**. Le pays possède cependant une réglementation nationale pour les indications géographiques.

Israël est **membre de l'Union pour la Méditerranée**. Dans l'optique de l'Agenda pour 2030, l'Organisation des Nations

unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et l'Union pour la Méditerranée (UpM) ont signé le 14 janvier 2021 un **protocole d'entente visant à accélérer les progrès liés à la transformation des systèmes alimentaires dans la région méditerranéenne**.

Les échanges avec la France font l'objet des conditions fixées par **l'Accord d'association entre l'UE et Israël signé en 1995 et entré en vigueur en 2000**. Celui-ci a été **complété par un protocole additionnel** de libéralisation du commerce, en vigueur depuis 2010, portant sur les produits agricoles (transformés et non transformés), les poissons et produits de la pêche.

Israël n'est pas membre de l'initiative 4 pour 1000 (au niveau institutionnel). Cependant, le pays pourrait rejoindre l'initiative par le volet recherche.

Relations bilatérales

En lien avec la délégation de l'Union européenne, l'Ambassade de France en Israël promeut auprès de ses interlocuteurs israéliens l'usage des appellations d'origine. Le principal obstacle est le manque d'informations des producteurs israéliens sur les avantages d'adhérer à ce système. Cependant, depuis 2018, **six indications géographiques ont été déposées puis approuvées** par l'Office israélien des brevets, qui dépend du ministère de la Justice, démontrant ainsi un nouvel intérêt pour la mise en place d'indications géographiques en Israël.

Les relations bilatérales sont par ailleurs régulières s'agissant de la certification casher. Un sacrificateur français,

selon le rituel juif, doit avoir une carte d'habilitation délivrée par le Consistoire de Paris et un certificat de capacité de protection animale (CCPA) délivré par la DDecPP¹⁸. Ces exigences s'appliquent aux sacrificateurs israéliens dépêchés par le Grand Rabinat dans le cadre des exportations de viande vers Israël. Il n'est pas possible pour un abatteur français d'abattre en Israël. En France, **une dérogation est accordée pour que des sacrificateurs israéliens viennent sacrifier en France pour certifier le casher à l'export**. Aujourd'hui, le Consistoire de Paris habilite à la fois les sacrificateurs nationaux (marché national) et les sacrificateurs israéliens (marché export), pour une durée de respectivement six mois et un mois.

¹⁸. DDecPP : Direction départementale en charge de la protection des populations

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.